

BUDGET 2016

# Entretien avec Gilbert MINOUX, adjoint aux Finances et au Contrôle de gestion



Gilbert MINOUX

**Dans le Sautron Magazine d'avril 2015, vous aviez annoncé une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat à la ville...**

Oui, comme prévu la DGF a subi une forte baisse en 2015 d'un montant de 146 825 €. Malheureusement elle va continuer à diminuer durant au moins deux ans, la baisse en 2016 étant estimée à 147 000 €. Cela contraint considérablement les finances communales, notamment en terme de fonctionnement, puisque cela impacte notre capacité d'autofinancement. Toutefois, grâce à la bonne situation

financière de la ville, aux efforts d'optimisation des moyens et de réduction des dépenses, et à la hausse contenue des taux d'imposition communaux en 2015, puis en 2016, la ville conserve sa capacité à investir et à offrir des services publics conformes aux besoins des Sautronnais. Mais, comme l'a souligné le Maire Marie-Cécile GESSANT lors de la cérémonie des vœux, « *quel que soit leur degré de consommation des services municipaux, les citoyens sautronnais doivent aujourd'hui accepter que la ville ne pourra désormais plus tout, plus tout de suite, ni plus tout le temps* ». J'ajouterai qu'au regard de la situation des finances de l'Etat, on peut imaginer que cela ne s'améliorera pas dans les années à venir !

**Malgré les efforts faits par la ville, les impôts des Sautronnais vont augmenter cette année. Pourquoi ?**

Le Conseil métropolitain en date du 15 décembre 2015 a adopté une augmentation très importante des taux d'imposition métropolitains en 2016, malgré le vote contre des élus du groupe minoritaire du Centre et de la Droite, dont Marie-Cécile GESSANT fait partie. Malgré la baisse du taux sur la taxe

d'enlèvement des ordures ménagères, les impôts locaux des 24 communes de la Métropole vont donc en effet augmenter de manière importante en 2016 (voir le tableau en bas de la page 5).

**Et s'agissant de la part communale des taux d'imposition ?**

Dans un contexte très difficile, lié à la diminution drastique des dotations versées par l'Etat aux communes, la proposition qui a été faite aux élus du Conseil municipal a été d'augmenter très légèrement (1,5 %) les taux communaux concernant la Taxe d'Habitation et les Taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Cela nous permettra de maintenir les investissements nécessaires et de continuer à offrir une qualité de services publics aux Sautronnais. Comme chacun pourra le constater sur le tableau en haut de la page 5, je tiens à souligner que les taux sautronnais restent très largement en-deçà de la moyenne des 24 communes de Nantes Métropole.

**Hausse des taux d'imposition métropolitains, la position de Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère régionale**

« *Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, l'augmentation très importante des taux métropolitains votés en décembre 2015 et applicables en 2016 n'est à mes yeux pas une bonne décision, c'est la raison pour laquelle j'ai voté contre en tant que Conseillère communautaire. Si une augmentation de ces taux me paraissait nécessaire dans la mesure où la métropole subit elle aussi une baisse importante des dotations de l'Etat, j'étais personnellement favorable à lisser cette augmentation sur plusieurs années afin de la rendre acceptable par les contribuables* ».

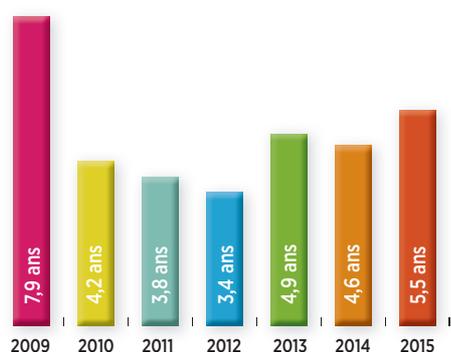
Taux (part communale)	En 2015 Ville de Sautron	En 2015 Moyenne des 24 communes de Nantes Métropole	En 2016 Ville de Sautron	Augmentation 2016 Ville de Sautron
Taxe d'habitation	15,76 %	19,64 %	16,00 %	+0,24 point
Taxe foncière (bâti)	16,29 %	21,74 %	16,53 %	+0,24 point
Taxe foncière (non bâti)	41,06 %	64,98 %	41,68 %	+0,62 point

Charge de personnel par habitant	
Ville de Sautron 2014	Moyenne nationale pour des communes de même strate - 2014
493 €/habitant	532 €/habitant

Endettement par habitant	
Ville de Sautron 2015	Moyenne nationale pour des communes de même strate - 2014
630 €/habitant	870 €/habitant

## Evolution de la capacité de désendettement\*

\*Durée nécessaire à la ville pour rembourser sa dette



## Evolution du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement\*

\*Versée par l'État



## Coup de projecteur sur la fiscalité

Afin de vous exposer les conséquences de l'évolution de la **fiscalité communale** et de la **fiscalité métropolitaine** sur le budget des ménages sautronnais, vous trouverez ci-dessous quelques simulations de l'impact de l'augmentation des taux d'imposition  **votés par le Conseil Municipal** et  **votés par le Conseil Métropolitain** sur vos impôts à payer en 2016 par rapport à 2015\*.



**Appartement**  
Valeur locative 3 000 €

**Habitation moyenne**  
Valeur locative 5 000 €

**Habitation plus importante**  
Valeur locative 8 000 €

	Couple avec 2 enfants		Couple sans enfant	
	Part communale	Part métropolitaine	Part communale	Part métropolitaine
<b>Taxe habitation</b>	+ 10 € / an	+ 24 € / an	+ 12 € / an	+ 45 € / an
<b>Taxe foncier bâti</b>	+ 6 € / an	+ 87 € / an	+ 6 € / an	+ 87 € / an
			Part communale	Part métropolitaine
<b>Taxe habitation</b>	+ 18 € / an	+ 56 € / an	+ 19 € / an	+ 77 € / an
<b>Taxe foncier bâti</b>	+ 10 € / an	+ 143 € / an	+ 10 € / an	+ 143 € / an
			Part communale	Part métropolitaine
<b>Taxe habitation</b>	+ 29 € / an	+ 108 € / an	+ 32 € / an	+ 129 € / an
<b>Taxe foncier bâti</b>	+ 16 € / an	+ 233 € / an	+ 16 € / an	+ 233 € / an

\*part communale et métropolitaine uniquement, hors taxe sur le foncier bâti votée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, hors frais de gestion de l'Etat et hors exonérations éventuelles et hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et après revalorisation annuelle de 1% des bases fiscales par le Parlement.

# Tout savoir sur le budget 2016

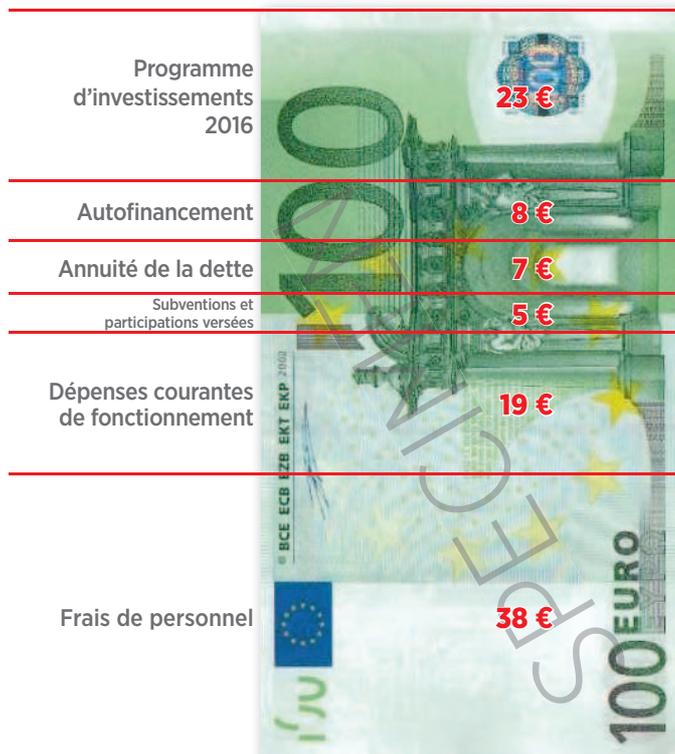
## Investissement et fonctionnement

### Les recettes et les dépenses

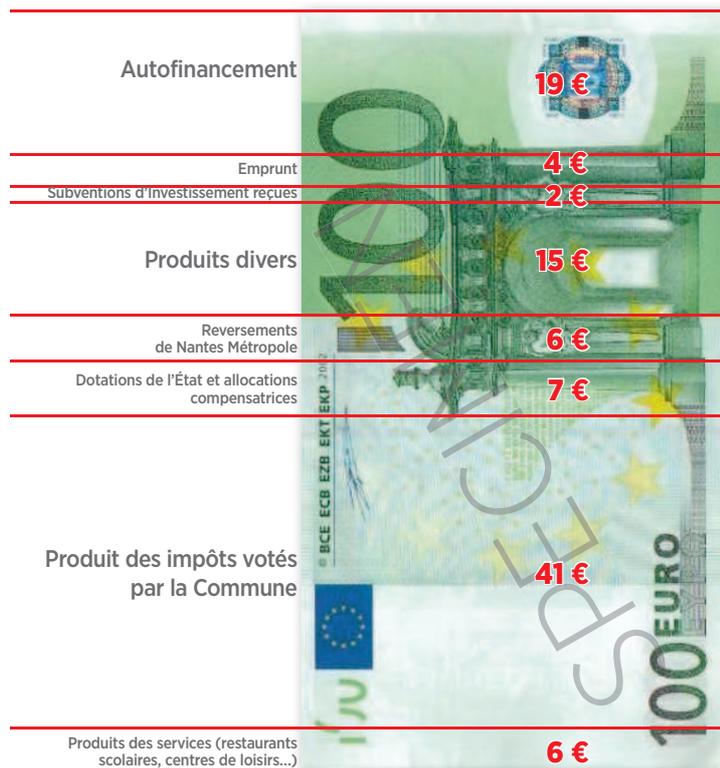
#### Les investissements en 2016

L'essentiel du Budget d'Investissement 2016 sera consacré aux écoles (35 % des dépenses - restaurant de l'école de la Forêt, études et travaux au groupe scolaire de la Rivière), à des acquisitions foncières (29 %) et divers travaux au Complexe sportif (10 % dont la réfection de la couverture de la salle DELTA et la réalisation d'une aire de fitness).

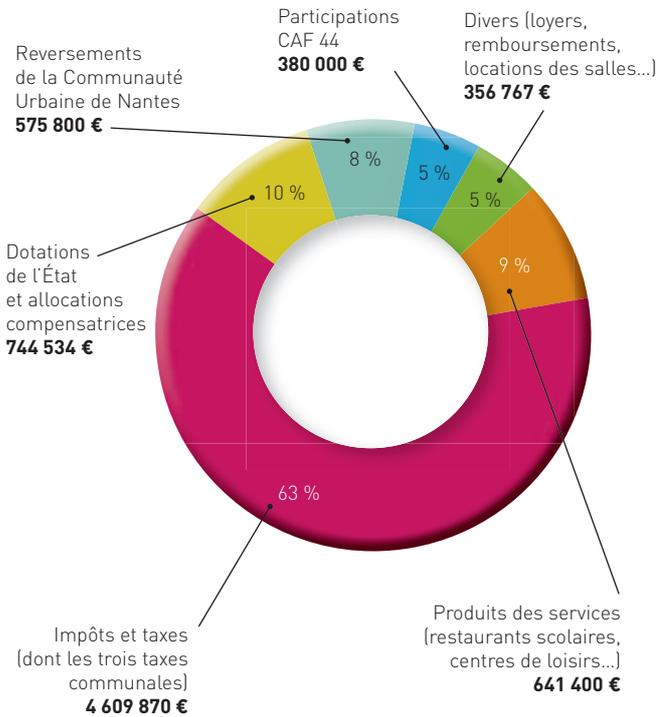
#### Ce que fait la ville, en 2016, avec 100€



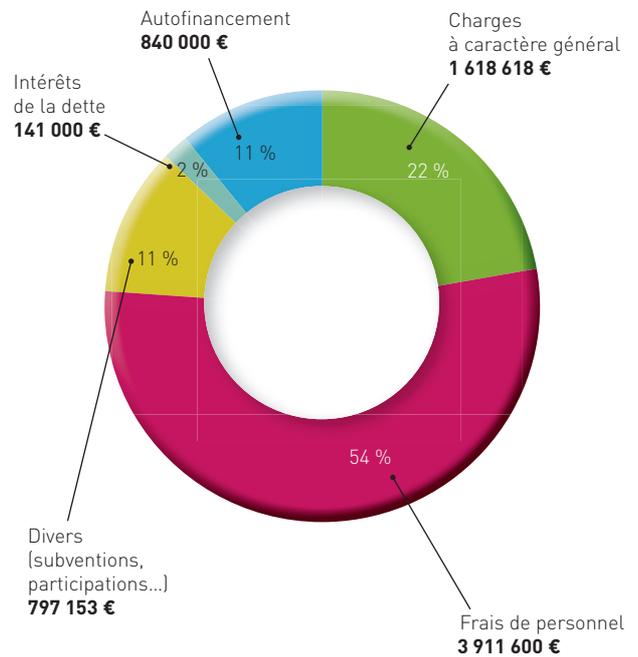
#### 100€ au budget 2016 : d'où proviennent-ils ?



## Recettes de fonctionnement

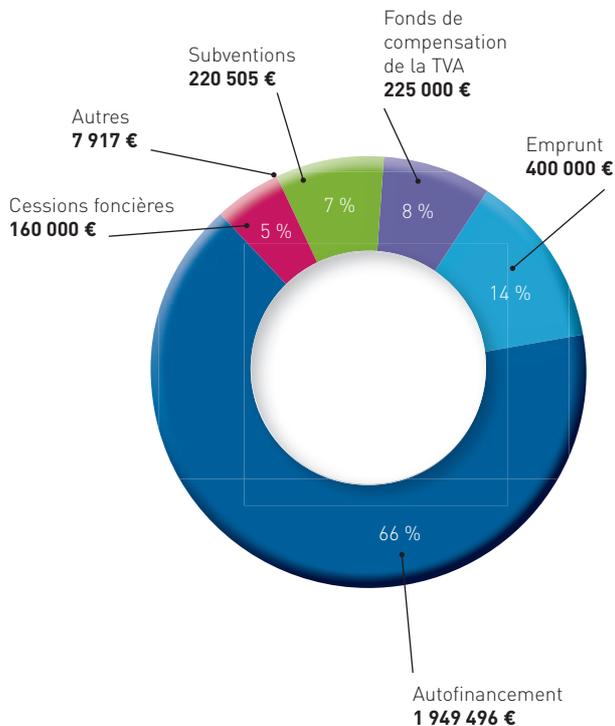


## Dépenses de fonctionnement



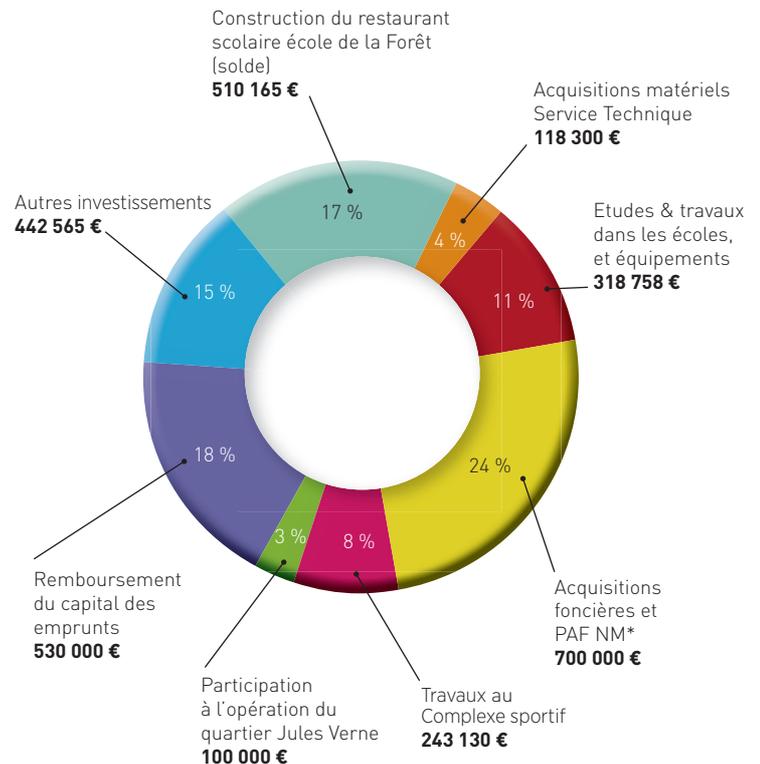
## Recettes d'investissements

(compris restes à réaliser de 2015)



## Dépenses d'investissements

(compris restes à réaliser de 2015)



\* Programme d'actions foncières Nantes Métropole.